

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION AVICENNE
ET DE SES ACTIONS EN FAVEURS DES ZONES SINISTREES
PAR LA CATASTRPHE DE TCHERNOBYL

note réalisée par Avicenne pour les Assises Régionales de la Coopération Décentralisée - Novembre 2002

" une dynamique éthique vers le BELARUS étouffée "

AVICENNE, association créée en 1993 regroupe médecins, radiophysiciens, pharmaciens. Elle axe ses activités sur l'aide médicale humanitaire face aux conséquences sanitaires des retombées de Tchernobyl en BELARUS, et sur l'aide à la mise en place de coopérations scientifiques pour l'étude des conséquences médicales et environnementales de la contamination radioactive.

Ces coopérations scientifiques s'inscrivent dans le but de justifier par leurs résultats, la nécessité de perdurer un soutien médical et chirurgical humanitaire sur plusieurs décennies. Les conséquences de Tchernobyl vont en effet durer dans le temps, étant donné la durée de vie des radioisotopes incriminés. Les essais de décontamination ont globalement échoués, impossibles à gérer à si grande échelle. Même l'évacuation des populations est lentement remise en cause, avec retour de certaines personnes en zones interdites. Le temps fait lentement mais sûrement son oeuvre délétère, et émousse l'attention des gens ; cette pollution étant sans odeur, couleur ni saveur et silencieuse.

Cancers de la thyroïde sont désormais reconnus radioinduits par Tchernobyl, chaque année apporte son lot aux chiffres toujours pas en diminution. Par contre on parle encore trop peu des pathologies en augmentation nette depuis 3 ans environ, qui sont les anomalies et pathologies cardiaques de nourrissons issus de grossesses menées en zones contaminées non évacuées, pathologies rénales néonatales ; augmentation des pathologies gastriques et des pathologies allergiques et auto-immunes chez enfants et adolescents vivant en zones contaminées.

Coopérations scientifiques et aide humanitaire médicale et chirurgicale qu'AVICENNE a mises en place, entrent dans le cadre d'une convention de rapprochement signée en 1993 entre les Conseils Régionaux du Nord Pas de Calais et de Moghilev en BELARUS, région très contaminée, avec zones interdites évacuées et zones sous contrôle.

AVICENNE s'est toujours attachée à une éthique médicale, à une éthique professionnelle, et au respect des exigences administratives du pays concerné.

- ETHIQUE MEDICALE :

La mise en place des programmes de coopération scientifique ont parallèlement toujours été accompagnés d'aide médicale adéquate pour les populations concernées par le suivi médical de ces programmes .

Un transfert de technologie permettant aux laboratoires biélorusses de faire sur place une partie des analyses a été effectué quand c'était techniquement possible.

Les axes de coopération menés à ce jour sont : - l'étude des gastrites chroniques atrophiques chez l'enfant (Faculté de médecine de MINSK - CHR de LILLE)

- l'étude des immunoglobulines E, marqueurs de l'allergie, chez l'enfant vivant en zones contaminées à différents taux

(Institut d'Immunologie de MINSK - Institut Pasteur de LILLE)

- endocrinologie, chirurgie thyroïdienne

- ETHIQUE PROFESSIONNELLE :

L'activité d'Avicenne s'est toujours décidée en concertation étroite et directe avec les médecins et chirurgiens biélorusses concernés .

L'aide médicale en médicaments, matériel de laboratoire, matériel chirurgical a ainsi été ciblée, en adéquation avec les besoins locaux modifiés par les conséquences sanitaires de Tchernobyl, complémentaire des envois humanitaires d'autres pays européens : efficacité renforcée évidente.

En 8 ans, avec le soutien du Conseil Régional Nord Pas de Calais, en travaillant avec centrales d'achat, dons de laboratoire, partenariat associatif pour le transport) Avicenne a pu apporter en BELARUS un **soutien médico chirurgical d'une valeur indicative de douane de 563.000 Euros (3.693.000 FF)** dans ce pays.

En 1994, notamment, Avicenne a placé la Région Nord Pas de Calais en tête de pont de l'aide médicale humanitaire et d'effort de coopération, non seulement française mais aussi européenne, avec l'apport d'un bistouri électronique. Le premier était offert par le Japon, le troisième par l'Allemagne. De même avec la mise en place de stages de formation cette même année au CHR de LILLE, action reprise à plus grande échelle par l'Union Européenne en 1996.

Nous soulignons que cette étroite concertation entre médecins français et biélorusses pour l'aide médicale à apporter, stages hospitaliers à organiser, programmes de coopération à élaborer, a induit un échange des savoir faire respectant les compétences et expérience de chacun, installant un partenariat et non un assistanat.

Cette dynamique est actuellement remise en cause et cassée dans son élan par les directions socio politiques présentes du pays :

- décret du ministère de la santé biélorusse en 2001 interdisant la sortie de tout produit biologique humain (sérums, biopsies) du territoire biélorusse.

ce qui stoppe tout programme de coopération dont les analyses étaient effectuées en France, pour des raisons de technicité ou pour éviter d'introduire un biais dans l'étude.

cette situation est très dommageable, car le pôle médical scientifique et universitaire de Lille commençait ainsi progressivement à se rapprocher du Bélarus : CHR et U de Lille, Centre Oscar Lambret, Faculté Dentaire, Institut Pasteur.

- jugement et verdict de 8 ans de prison pour l'ancien recteur de la Faculté de Médecine de Gomel en juin 2001 : Professeur BANDHAJEVSKI

Le Professeur BANDHAJEVSKI était en opposition avec les propos minimalistes du Ministère de la Santé concernant la santé des populations en zones contaminées.

Le nouveau recteur nommé à sa place a fait arrêter toutes les études mises en place par le Prof Bandhajeovski, notamment sur le suivi des femmes enceintes et les pathologies néonatales dans cette région de GOMEL (qui jouxte celle de MOGHILEV)...

Or les études dans cette direction montraient une augmentation sensible des pathologies et malformations cardiaques ainsi que de l'appareil urogénital.

L'emprisonnement de ce Professeur en médecine dont les motifs du procès ont été très discutés, fait l'objet d'une procédure à la Commission des Droits de l'Homme et Amnesty International.

Une conséquence directe de cette condamnation est la baisse légitime et compréhensible de l'investissement de médecins et chercheurs sur l'étude des conséquences de Tchernobyl

AVICENNE garde ses contacts acquis avec les personnalités scientifiques biélorusses, pour préserver l'architecture, presque arrivée à son but, de rapprochement entre le pool universitaire médical biélorusse à MINSK et celui de LILLE . Ce dans l'attente d'un changement ou assouplissement des directives dans ce pays, en l'espérant proche dans le temps, pour une reprise de la coopération médicale.

Dans la mesure du possible et selon l'évolution de la situation, AVICENNE poursuivra l'aide médicale humanitaire pour les nourrissons et enfants de zones contaminées à MOGHILEV et à MINSK en concertation avec les médecins et chirurgiens concernés. Elle dépendra cependant de la qualité des échanges possibles à venir., en informations, avec nos collègues médecins biélorusses.

Mais c'est faire disparaître cette recherche éthique du respect de chacun, patients et médecins, pour ne laisser la place qu'à l'assistanat.

Association Avicenne :

Siège Social : 12 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 59420 – MOUVAUX

Contact : Madame MONTAIGNE : T° fax 3.33.21.69.95.10